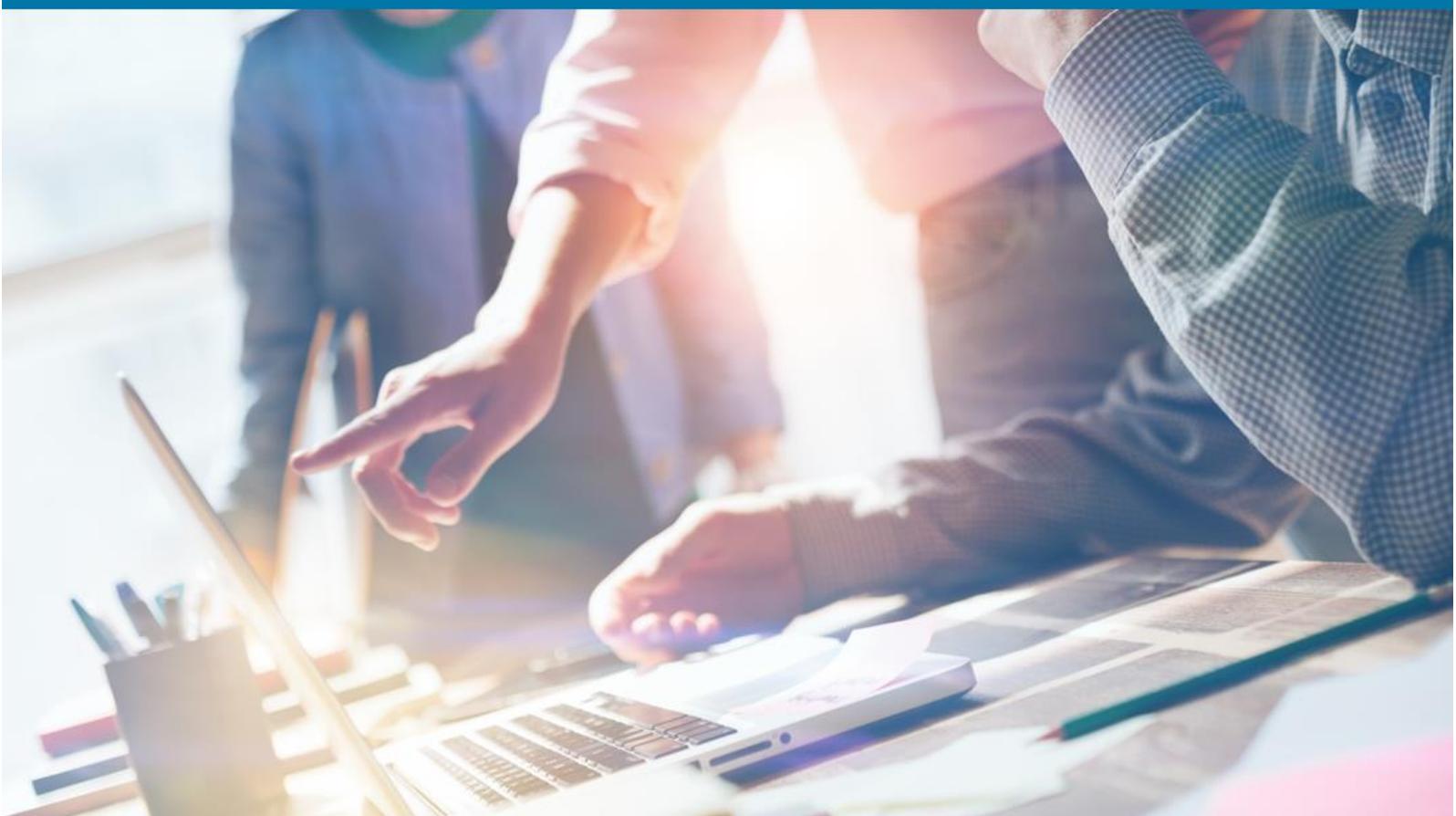


2024

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL SA



SOMMAIRE

L'ACTIVITE DU GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL	3
A. Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel en 2024	3
B. Faits marquants.....	5
C. Chiffres clés	7
D. Activité du GACM en 2024	9
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GACM À FIN 2024	13
LES RÉSULTATS DU GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL	14
A. Les résultats consolidés en 2024	14
B. Résultat d'assurance.....	15
C. Résultat financier.....	16
D. Impôts sur les résultats.....	18
E. Résultat net.....	18
LE BILAN DU GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL	19
A. Les fondamentaux du bilan	19
B. Les dividendes	19
C. Les capitaux propres	20
D. Passifs de contrats d'assurance (nets des actifs de contrats d'assurance).....	21
E. Placements des activités d'assurance.....	22
F. La gestion des actifs.....	23
CONSOLIDATION	25
PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS	26
GESTION DES RISQUES	30
A. Gestion des risques d'assurance.....	30
B. Gestion des risques financiers.....	30
C. Gestion du capital.....	31
LES MOYENS HUMAINS DU GROUPE	32
ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	32
INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ	33
PERSPECTIVES POUR 2025	34
GLOSSAIRE	35

L'ACTIVITÉ DU GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL

A. Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel en 2024

L'activité d'assurance exercée par le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM) est pleinement intégrée sur le plan commercial et technique au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale depuis plus de 50 ans.

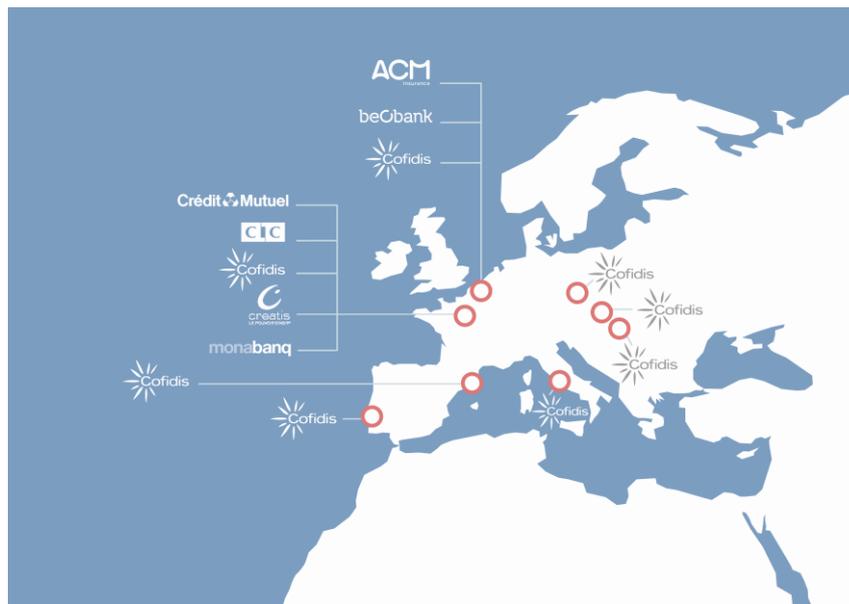
Les sociétés du GACM conçoivent et gèrent une gamme complète de produits d'assurance destinée aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises, aux agriculteurs et aux associations :

- assurances de biens et de responsabilité ;
- assurances de personnes ;
- assurance-vie.

Les réseaux bancaires de Crédit Mutuel Alliance Fédérale sont les principaux distributeurs des contrats d'assurance du GACM en France et à l'international.

Les produits d'assurance des entités du GACM sont également commercialisés auprès de clientèles ciblées par l'intermédiaire de courtiers ou via des réseaux d'agences propres à certaines sociétés du groupe (réseaux d'agences ACM Insurance en Belgique par exemple).

Au 31 décembre 2024, le GACM a acquis 85 % du capital de Crédit Mutuel Épargne Salariale (cf. Faits marquants). Par ce biais, le GACM sera en mesure de proposer aux entreprises clientes des réseaux bancaires et à leurs salariés des solutions globales d'épargne collective.



À fin 2024, le Groupe des ACM opère à l'international dans les pays suivants :

- en Libre Prestation de Services (LPS), dans la plupart des pays européens où COFIDIS est présent (Belgique, Espagne, Portugal, Italie, Hongrie et Slovaquie) ;
- en Belgique, avec ACM Belgium SA et ACM Belgium Life SA, filiales à 100 % du GACM ;
- au Luxembourg, avec ICM Life SA, filiale à 100 % du GACM.

Pour renforcer la présence du Groupe en Allemagne, le GACM a constitué en 2023 la société ACM Deutschland AG, holding des sociétés d'assurance-vie et non-vie qui distribueront leurs contrats dans le réseau de Targobank Deutschland. Les demandes d'agrément de ces dernières auprès de l'autorité prudentielle allemande (BaFin) sont en cours, avec pour objectif d'obtenir les autorisations en 2025.

Pour rappel, le GACM España a été cédé par le GACM en juillet 2023. Afin de mieux refléter l'évolution de l'activité du GACM en 2024, certaines données de 2023 dans la suite du document sont présentées à périmètre constant, c'est-à-dire sans tenir compte de l'activité du GACM España préalablement à sa cession.

Le Groupe des ACM détient également des participations financières dans des sociétés d'assurances à l'étranger :

- au Canada, avec une participation de 10 % dans la société *holding* Desjardins Groupe d'Assurances Générales (DGAG) ;
- en Tunisie, où le GACM détient 30 % du capital de la société d'assurance Astrée SA.



* Sociétés non consolidées à fin 2024

En France, les entités du Groupe des ACM ont concentré l'ensemble de leurs moyens, y compris de personnel, au sein d'un groupement d'intérêt économique, le GIE ACM. Les services fonctionnels y sont communs à l'ensemble des filiales d'assurances. Les équipes de gestion salariées du GIE ACM sont réparties sur 8 sites interconnectés et utilisent les moyens informatiques de Crédit Mutuel Alliance

Fédérale. Le personnel est ainsi amené à travailler pour différentes sociétés d'assurances et applique des procédures de gestion uniformisées.

Compte tenu de son activité de répartiteur de frais communs aux sociétés du groupe des ACM, le GIE ACM (créé sans capital) est consolidé par intégration globale.

B. Faits marquants

Changements dans la gouvernance

Depuis le 1er janvier 2024, Isabelle Chevelard, présidente du directoire de TARGOBANK Allemagne, assure également la présidence du conseil de surveillance de GACM SA et des conseils d'administration d'ACM VIE SA, ACM VIE SAM et ACM IARD SA.

Nicolas Govillot assure la présidence du directoire du GACM depuis le 15 avril 2024. Il a été nommé par le conseil de surveillance du 5 avril 2024 pour succéder à Pierre Reichert, membre et président du directoire, et dont il reprend également les mandats de dirigeant effectif au sein des principales entités d'assurance du GACM. Par ailleurs, il a été désigné président des conseils d'administration des entités du GACM en Belgique et en Allemagne.

Nicolas Govillot a rejoint le GACM en 2020 et était depuis 2021 directeur financier, risques, et immobilier du GACM, membre du directoire et directeur général délégué d'ACM Vie SA.

En tant que président du directoire, il est en charge de la gestion effective et quotidienne du Groupe des ACM et a la responsabilité de déployer le plan stratégique de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, ENSEMBLE PERFORMANT SOLIDAIRE, pour l'activité d'assurance, aux côtés d'Éric Petitgand, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, d'Isabelle Soubari, directrice des indemnisations et directrice des assurances des biens du GACM et de Loïc Guyot, directeur comptes et réassurance du GACM, membre du directoire du GACM.

Acquisition de Crédit Mutuel Épargne Salariale et développement de l'épargne collective

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a réaffirmé, dans son nouveau plan stratégique, ses fortes ambitions sur les marchés des professionnels et des entreprises, notamment en matière d'épargne collective.

Afin de proposer aux entreprises et à leurs salariés des solutions associant à la fois retraite et épargne leur permettant de s'adapter aux récentes évolutions législatives sur le partage de la valeur (Loi PACTE de 2019 et ANI de février 2023)¹, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a fait le choix d'allier l'expertise de sa filiale dédiée à l'épargne salariale, Crédit Mutuel Épargne Salariale (CMES) à celle du GACM.

Le GACM a ainsi fait l'acquisition au 31 décembre 2024 de 85 % du capital de CMES, précédemment contrôlée par le CIC. Le changement d'actionnaire a été agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Le rapprochement entre les deux entités a été accompagné par

le transfert des moyens matériels et humains (168 salariés) de CMES au GIE ACM au 1er janvier 2025.

Constitution d'un écosystème de services en assurances de biens

Dans une démarche d'amélioration de l'expérience client et de maîtrise des coûts, le GACM a entrepris la constitution d'un écosystème de services en assurances de biens.

En 2024, de premiers jalons ont été posés avec :

- d'une part, l'acquisition par GACM SA, en date du 12 juillet, de 100 % du capital de la société Repartim SAS et de sa filiale Presta'Terre SARL, dédiées au dépannage et à la petite réparation dans le domaine de l'habitation ;
- d'autre part, le déploiement d'un dispositif unique de Stations Mobilités, porté par la filiale Auto Mobilité Services. Une station est un site de proximité dans lequel les assurés déposent leur véhicule endommagé en toute autonomie et repartent avec un véhicule de remplacement. L'expertise et les réparations sont prises en main, soit sur place, soit en faisant appel à des garagistes partenaires de proximité garantissant ainsi la qualité des services et la réduction des délais. L'activité a démarré en septembre 2024 sur le site pilote de Mulhouse. L'inauguration de la station a eu lieu le 27 janvier 2025.

Une holding dénommée ADB Ecosystème et filiale à 100 % du GACM a par ailleurs été constituée en décembre 2024 en vue de détenir les sociétés et/ou porter les participations considérées comme d'intérêt stratégique dans le secteur des services intégrés en assurances de biens.

Développement de l'activité en Allemagne

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique, Crédit Mutuel Alliance Fédérale renforce sa présence en Allemagne, premier marché international du groupe, en y développant une activité d'assurance.

La société ACM Deutschland AG, sise à Düsseldorf, a été constituée en 2023. Elle est la holding des futures sociétés d'assurance-vie et non vie, ACM Deutschland Life AG et ACM Deutschland Non Life AG, dont la procédure d'agrément par l'autorité de contrôle prudentiel allemande est en cours afin de démarrer une phase pilote au second semestre de 2025.

¹ Loi PACTE en 2019 amenant la création d'un nouveau contrat, le Plan d'Épargne Retraite (PER), ANI de février 2023 instaurant, pour les entreprises de plus de 10 salariés, la mise en place de

dispositifs de partage de la valeur, et favorisant ainsi le développement des plans d'épargne salariale (PEE/PEI/PERCO)

À fin 2024, le GACM détient 51 % du capital et des droits de vote d'ACM Deutschland AG. Targo Deutschland GmbH, dont la filiale Targobank AG sera le distributeur des contrats d'assurance des deux filiales, détient les 49 % restants.

Un environnement économique et financier incertain

Le climat économique et financier de 2024 a été impacté par de nombreux événements en France et à l'international.

En France, la dissolution de l'Assemblée Nationale et les élections législatives qui ont suivi, ont placé le pays dans une situation d'absence de majorité qui a conduit à la censure du gouvernement début décembre et à l'abandon du projet de budget 2025. À la suite de ces événements, l'agence de notation Moody's a dégradé la note souveraine française d'un cran à Aa3, puis les notations de sept banques françaises incluant la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, maison mère du GACM.

Aux États-Unis, les élections présidentielles ont généré des incertitudes, parmi lesquelles le regard porté sur la gestion de la guerre en Ukraine par la nouvelle administration. Le conflit au Moyen-Orient et la crise entre Taïwan et la Chine ont également influencé le climat des affaires. La volatilité sur les marchés est restée élevée, et les écarts de performance ont été importants entre le CAC 40 (-2 %) et d'autres indices comme le S&P500 (+23 %).

L'inflation a reflué, sous l'effet des actions des principales banques centrales et de la baisse des prix de l'énergie. En zone euro, elle s'est établie à 2,4 % en 2024, un niveau proche de l'objectif de la BCE fixé à 2 %. En assurance de biens, l'inflation sectorielle demeure cependant supérieure à l'inflation générale et le GACM reste impacté par l'augmentation des coûts moyens de sinistres. De nouvelles hausses tarifaires ont ainsi été appliquées en 2024 à l'échéance des contrats. Le ratio combiné des assurances de biens du GACM en normes IFRS retrouve un niveau proche de l'équilibre, à 100,2 % (contre 102,1 % en 2023).

Les taux d'intérêt des crédits ont légèrement diminué en 2024, mais sont restés élevés dans un marché immobilier atone. Les ventes de contrats d'assurance des emprunteurs ont pâti de cette situation (318 000 nouveaux contrats en assurance de prêts immobiliers, soit une baisse de 23 % par rapport à 2023).

À l'inverse, le marché de l'assurance-vie en France a été dynamique après une année 2023 difficile. Le GACM s'inscrit

dans cette tendance, avec une collecte nette record sur ses produits d'assurance-vie de 2,7 milliards d'euros. La collecte nette est réalisée majoritairement en euros. Le GACM a ainsi investi à des taux de rendement supérieurs au rendement moyen du portefeuille obligataire et a la capacité, grâce à ses réserves accumulées (ratio PPE/PM de 6,3 %) de servir à ses assurés un taux de 2,80 % sur les fonds en euros, pour la deuxième année consécutive.

Émission de dettes et versement d'un dividende exceptionnel

Le 30 avril 2024, dans le but de poursuivre l'optimisation de la structure de ses fonds propres et dans la continuité de l'émission inaugurale de dette subordonnée réalisée en 2021, GACM SA a émis un milliard d'euros d'obligations sur le marché non réglementé Euronext Growth Paris.

Il s'agit d'une émission double-tranche composée de :

- 500 millions d'euros d'obligations subordonnées Tier 2 de maturité 20,5 ans avec une option de remboursement anticipé à 10,5 ans, portant intérêt au taux fixe annuel de 5,00 % jusqu'à la date de premier reset, notées Baa1 par Moody's ;
- 500 millions d'euros d'obligations senior unsecured de maturité 5 ans, portant intérêt au taux fixe annuel de 3,75 %, notées A3 par Moody's.

À la suite de l'assemblée générale du GACM réunie le 27 septembre 2024, GACM SA a procédé à la distribution d'un dividende exceptionnel d'un montant d'1,0 milliard d'euros à ses actionnaires.

Confirmation des notations Moody's

En septembre 2024, l'agence de notation Moody's a confirmé les notes du GACM, avec perspectives stables :

- A1 pour ses deux filiales ACM VIE SA et ACM IARD SA ;
- A3 pour les dettes *senior unsecured* émises par la holding GACM SA ;
- Baa1 pour les dettes subordonnées émises par la holding GACM SA.

Cette confirmation reflète la solidité financière du GACM.

C. Chiffres clés

(en millions d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023	%
Portefeuille (en millions de contrats)	37,9	37,0	2,6 %
Chiffre d'affaires	15 245	13 888	9,8 %
Commissions	2 001	2 009	- 0,4 %
Frais de gestion	724	693	4,5 %
Résultat net	996	831	19,9 %
Ratio combiné Assurances de biens et de responsabilité ¹	100,2 %	102,1 %	- 1,9 pt
Marge sur services contractuels (CSM)	6 651	6 722	- 1,0 %
<i>dont CSM Assurance-Vie</i>	5 663	5 673	- 0,2 %
Capitaux propres	10 983	11 064	- 0,7 %
Ratio S2 ²	213 %	226 %	- 13 pts
Encours Assurance-Vie ³	111 263	105 920	5,0 %
Part UC (Unités de Compte) dans les Provisions Mathématiques ³	19,4 %	18,9 %	+0,5 pt
Provision pour Participation aux Excédents (PPE) ⁴	5 186	5 465	- 5,1 %
Ratio PPE/PM € ⁴	6,3 %	6,9 %	- 0,7 pt
Taux servi moyen ⁴	2,80 %	2,80 %	-

¹ net de réassurance

² Taux de couverture du capital de solvabilité requis (SCR) par les fonds propres éligibles du bilan prudentiel Solvabilité 2

³ dans les comptes sociaux des entités d'assurance-vie consolidées

⁴ dans les comptes sociaux des entités d'assurance-vie françaises consolidées

Chiffre d'affaires : 15,2 milliards d'euros

Le chiffre d'affaires du GACM s'élève à 15,2 milliards d'euros, en hausse de 11,3 % sur un an hors GACM España (+ 9,8 % y compris GACM España²).

En assurance-vie, la collecte brute est inérite à 8,6 milliards d'euros, en hausse de 16,3 % par rapport à 2023. Cette progression concerne tant les fonds en euros (+ 17,0 %) que les unités de compte (UC, + 14,5 %), dont la part dans la collecte brute est stable à 28,3 %. La collecte nette affiche une hausse de plus de 1 milliard d'euros (+ 73 %, à périmètre constant) par rapport à 2023, pour atteindre un record de 2,7 milliards d'euros.

Le chiffre d'affaires des assurances de risques est en hausse de 5,4 % et s'établit à 6,6 milliards d'euros en 2024. Au détail, la progression des assurances de biens est significative (+ 7,9 %), portée par la croissance des portefeuilles et les hausses tarifaires appliquées pour faire face à la forte inflation des coûts des sinistres. Les assurances de personnes affichent également une croissance soutenue de 4,0 % par rapport à 2023.

Répartition du Chiffre d'affaires



² Pour rappel, le GACM España a été cédé le 12 juillet 2023

37,9 millions de contrats

Le nombre total de contrats en portefeuille est en hausse de 2,6 % par rapport à 2023. Au détail, le portefeuille progresse de 3,2 % en assurances de biens et de responsabilité, de 2,1 % en assurances de personnes et de 3,3 % en assurance-vie.



Résultat net consolidé IFRS : 996 millions d'euros

(en millions d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023	Var. %
Résultat net consolidé	996	831	19,9 %
Part du groupe	996	828	20,3 %
Part des minoritaires	1	3	- 81,5 %

À 996 millions d'euros, le résultat net du GACM au 31 décembre 2024 est en hausse de 19,9 % sur un an, porté par des fondamentaux techniques solides et un résultat financier bien orienté.

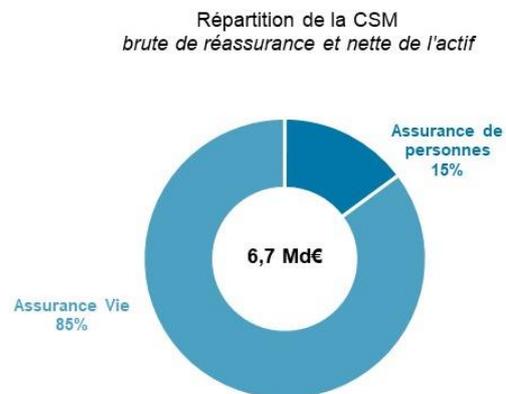
Le résultat d'assurance progresse, grâce notamment à une charge des événements naturels en baisse sensible par rapport aux deux années précédentes. Le ratio combiné des assurances de biens du GACM en normes IFRS retrouve ainsi un niveau proche de l'équilibre, à 100,2 % (contre 102,1 % en 2023). Les assurances de personnes et l'assurance-vie affichent également des résultats en hausse.

Le résultat financier est aussi en augmentation, en raison principalement de la hausse des dividendes perçus et de la bonne tenue des marchés financiers internationaux.

Marge sur services contractuels (CSM)

La marge sur services contractuels (CSM), qui représente la réserve de résultats futurs des contrats d'assurance long terme du GACM (assurance-vie, emprunteurs, obsèques et dépendance), s'élève à 6,7 milliards d'euros, en légère baisse (- 1,0 %) par rapport à 2023. Cette diminution s'explique notamment par la branche assurance des emprunteurs dont la CSM est en baisse de 8,9 %.

Au 31 décembre 2024, 626 millions d'euros de CSM ont été reconnus en résultat (contre 613 millions d'euros en 2023).



Capitaux propres

À fin 2024, les capitaux propres s'élèvent à 11,0 milliards d'euros, en léger repli de 0,1 milliard d'euros par rapport à fin 2023. En 2024, le GACM a distribué 1,3 milliard d'euros de dividendes, dont 1,0 milliard de dividende exceptionnel.

D. Activité du GACM en 2024

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)

	31/12/2024			31/12/2023 à périmètre constant			Var. %
	France	International*	Total	France	International*	Total	
Assurances de biens et de responsabilité	2 596	62	2 657	2 406	58	2 464	7,9 %
Automobile	1 367	38	1 405	1 265	37	1 302	7,9 %
Habitation	879	22	901	812	19	831	8,4 %
Autres IRD	349	2	351	329	2	330	6,2 %
Assurances de personnes	3 472	192	3 665	3 334	189	3 523	4,0 %
Santé	912	-	912	832	-	832	9,5 %
Prévoyance	698	4	703	691	4	695	1,1 %
Emprunteurs	1 863	188	2 050	1 811	185	1 996	2,7 %
Assurance-vie	8 614	26	8 640	7 369	61	7 430	16,3 %
Acceptations externes	-	283	283	-	277	277	1,9 %
Total à périmètre constant	14 682	563	15 245	13 110	585	13 695	11,3 %
Total y compris GACM España	14 682	563	15 245	13 110	778	13 888	9,8 %

* y compris chiffre d'affaires des sociétés françaises réalisé à l'international en Libre Prestation de Service (LPS) et acceptations réparties en fonction du pays d'origine.

Les variations de chiffre d'affaires sont commentées ci-après à périmètre constant.

L'assurance-vie

La collecte brute du GACM enregistre une hausse de 16,3 % par rapport à fin 2023 et atteint 8 640 millions d'euros à fin 2024.

Pour les entités du GACM en France, où la quasi-totalité de la collecte brute est réalisée (8 614 millions d'euros), la progression est de 16,9 %, au sein d'un marché qui a connu en 2024 un regain d'attractivité (+ 14 %) dans un contexte d'incertitudes économiques et politiques. La hausse concerne tant les fonds en euros (6 171 millions d'euros, + 17,9 %) que les UC (2 443 millions d'euros, + 14,5 %). La part d'UC dans la collecte brute est stable à 28,4 % en 2024.

La hausse de la collecte brute et la relative stabilité des sorties se traduisent par une augmentation de 1 170 millions

d'euros (+ 74 %) de la collecte nette du GACM en France. Celle-ci atteint un record de 2 757 millions d'euros. Elle est en baisse sur les supports en UC à 522 millions d'euros (contre 837 millions d'euros à fin décembre 2023), mais a *contrario* en forte progression sur le fonds en euros à 2 235 millions d'euros (contre 750 millions d'euros à fin décembre 2023).

À 26 millions d'euros, la collecte brute des entités étrangères est en baisse de 57 %. Cette variation s'explique par un niveau d'activité élevé en Belgique en 2023 consécutif à une action commerciale réalisée au 1er semestre 2023.

Les assurances de biens et de responsabilité

À fin 2024, le chiffre d'affaires des assurances de biens et de responsabilité s'élève à 2 657 millions d'euros, en progression de 7,9 % sur un an.

Il est réalisé principalement en France (2 596 millions d'euros, +7,9 %) en assurance automobile pour 1 367 millions d'euros et en assurance habitation à hauteur de 879 millions d'euros. Sur ces deux branches, la hausse

du chiffre d'affaires (de respectivement + 8,1 % et + 8,2 %) s'explique par la croissance des portefeuilles et par les hausses tarifaires.

Les portefeuilles de contrats d'assurance des biens et activités des professionnels poursuivent leur croissance en 2024, notamment l'assurance multirisque des professionnels, dont le chiffre d'affaires progresse de 11,7 %.

À l'international, le chiffre d'affaires en assurances de biens et de responsabilité s'élève à 62 millions d'euros (+ 6,7 %),

porté par les assurances automobile et habitation qui constituent 97 % du total.

Les assurances de personnes

Le chiffre d'affaires des assurances de personnes s'établit à 3 665 millions d'euros à fin 2024, en progression de 4,0 % par rapport à 2023.

En France, il s'élève à 3 472 millions d'euros (+ 4,1 %). Les hausses de 1,1 % en prévoyance et de 2,8 % en assurance des emprunteurs s'expliquent par la croissance des portefeuilles. En santé, l'augmentation plus marquée de 9,5 % est également liée aux évolutions tarifaires décidées

dans un contexte de hausse des dépenses de santé et de transfert de charge de la Sécurité Sociale vers les organismes complémentaires.

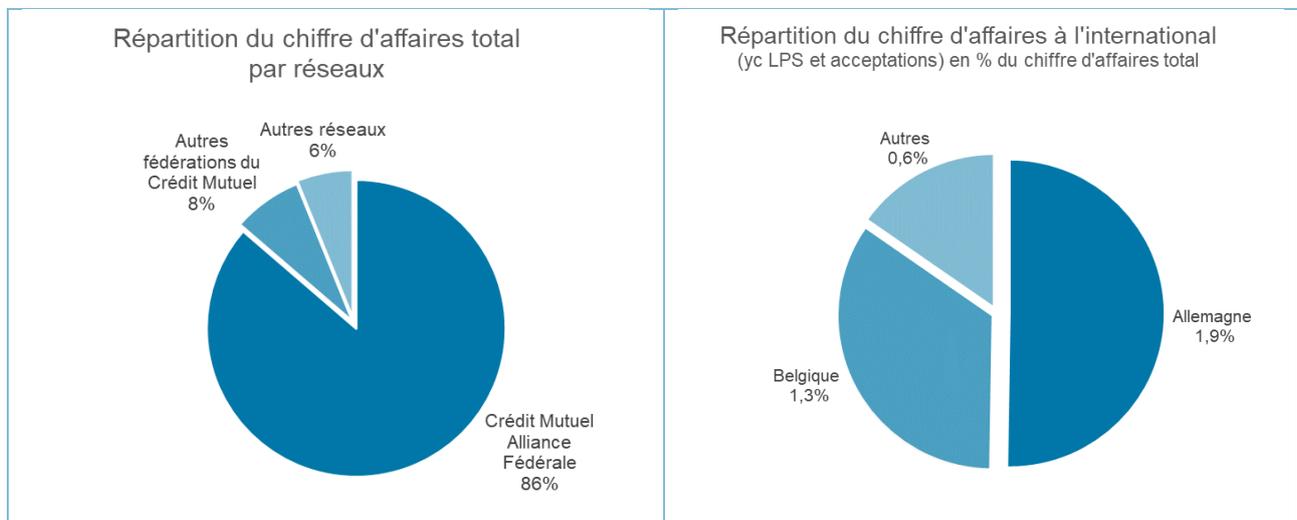
À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 192 millions d'euros, en hausse de 1,9 %. Il est essentiellement composé par l'assurance des emprunteurs (98 %) distribuée dans les réseaux de Beobank en Belgique et de Cofidis dans différents pays d'Europe.

Les acceptations externes

Les acceptations externes concernent le portefeuille d'assurance des emprunteurs commercialisé par les réseaux de Targobank en Allemagne, cédé en quote-part aux entités

du GACM par le groupe Talanx. Leur chiffre d'affaires s'élève à 283 millions d'euros, en légère hausse (+ 1,9 %) par rapport à 2023.

Répartition du chiffre d'affaires par réseaux et répartition à l'international



Le GACM réalise 94 % de son chiffre d'affaires dans les réseaux de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et des autres fédérations de Crédit Mutuel.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'élève à 563 millions d'euros, soit près de 4 % du chiffre d'affaires global. Il se décompose comme suit :

- 283 millions d'euros en Allemagne, correspondant à l'acceptation du traité de réassurance en quote-part avec le groupe Talanx sur le portefeuille

d'assurance des emprunteurs commercialisés par Targobank Allemagne ;

- 194 millions d'euros en Belgique, dont 103 millions d'euros réalisés par la filiale ACM Belgium Life SA ;
- 86 millions d'euros dans d'autres pays, principalement en libre prestation de services au travers des réseaux Cofidis à l'international.

Portefeuille

Nombre de contrats (en millions)

	Portefeuille 31/12/2024	Évolution 2024/2023	% du total 2024
Automobile	3,2	3,1 %	8,5 %
Habitation	3,1	2,1 %	8,2 %
Autres IRD	8,3	3,6 %	22,0 %
Santé	1,1	1,7 %	2,8 %
Prévoyance	7,3	1,5 %	19,1 %
Emprunteurs	10,6	2,6 %	27,9 %
Assurance-vie	4,3	3,3 %	11,4 %
Total	37,9	2,6 %	100,0 %

Le nombre total de contrats assurés par le GACM s'élève à 37,9 millions, en hausse de 2,6 %. L'ensemble des portefeuilles progresse. Plus particulièrement :

- le portefeuille automobile est en hausse de 3,1 %, porté par des ventes record dans les réseaux Crédit Mutuel et CIC ;

- le portefeuille de contrats multirisque professionnelle poursuit son développement et affiche une hausse de 10,0 % ;

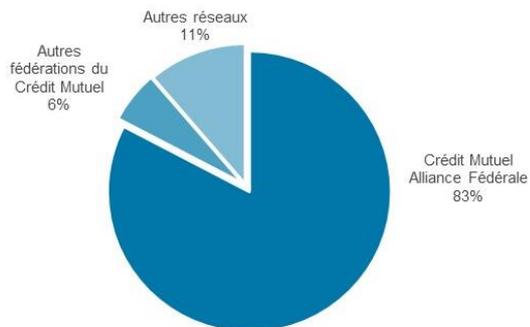
- en assurance des emprunteurs, le portefeuille est en croissance de 2,6 %, malgré le repli de la production sur un marché immobilier au ralenti.

Frais de gestion et commissions

(en millions d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023	Var. %
Charges de personnel	296	289	2,3 %
Autres frais de gestion courante	366	349	5,0 %
Impôts et taxes	54	49	11,1 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	8	7	22,3 %
Total des frais généraux	724	693	4,5 %
Commissions - Crédit Mutuel Alliance Fédérale	1 682	1 661	1,2 %
Commissions - Autres fédérations de Crédit Mutuel	123	121	1,9 %
Commissions - Autres réseaux	196	227	- 13,6 %
Total commissions	2 001	2 009	- 0,4 %

Répartition des commissions par réseaux



Les frais généraux sont en hausse de 4,5 %, passant de 693 millions d’euros en 2023 à 724 millions d’euros en 2024.

Retraitée des éléments exceptionnels³ qui ont impacté l’année (58 millions d’euros, dont 32 millions liés au projet de développement en Allemagne), la hausse des frais est maîtrisée, à + 2,9 % par rapport à 2023. Elle s’explique

notamment par la progression des frais de personnel et des frais informatiques, liée au développement de l’activité.

À périmètre constant hors GACM España, les commissions versées aux réseaux progressent de 0,8 % et s’élèvent à 2 001 millions d’euros, dont 1 682 millions d’euros pour les entités de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

³ Sortie du périmètre Espagne (27 M€ de frais en 2023), hausse des frais en Allemagne (32 M€, soit + 21 M€), transfert du portefeuille MTRL et des frais rattachés vers ACM IARD

(+ 7 M€), Dons versés à la fondation CMAF dans le cadre du dividende sociétal (19 M€, soit + 11 M€ par rapport à 2023).

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GACM À FIN 2024

Périmètre de consolidation du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel	Pays	Méthode de consolidation	31/12/2024		31/12/2023	
			Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt
Sociétés mères						
GACM SA	France	Globale (IG)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
ACM DEUTSCHLAND AG	Allemagne	Globale (IG)	51,0 %	51,0 %	100,0 %	85,3 %
Sociétés d'assurance						
ACM IARD SA	France	Globale (IG)	96,5 %	96,5 %	96,5 %	96,5 %
ACM VIE SAM	France	Globale (IG)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
ACM VIE SA	France	Globale (IG)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
ACM BELGIUM LIFE SA	Belgique	Globale (IG)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
ACM DEUTSCHLAND NON LIFE AG	Allemagne	Globale (IG)	100,0 %	51,0 %	100,0 %	85,3 %
ACM DEUTSCHLAND LIFE AG	Allemagne	Globale (IG)	100,0 %	51,0 %	100,0 %	85,3 %
Autres sociétés						
GIE ACM	France	Globale (IG)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
ACM CAPITAL SCP	France	Globale (IG)	100,0 %	99,7 %	100,0 %	99,7 %
Sociétés immobilières						
FONCIÈRE MASSÉNA SA	France	Globale (IG)	100,0 %	99,7 %	100,0 %	99,7 %
SCI ACM	France	Globale (IG)	99,9 %	99,4 %	99,9 %	99,4 %
SCI ACM PROVENCE LA FAYETTE	France	Globale (IG)	100,0 %	99,8 %	100,0 %	99,8 %
SCI ACM SAINT AUGUSTIN	France	Globale (IG)	100,0 %	99,8 %	100,0 %	99,8 %
SCI ACM 14 RUE DE LONDRES	France	Globale (IG)	100,0 %	99,8 %	100,0 %	99,8 %

En application d'IAS 1 et IAS 8, certaines entités dont le GACM détient le contrôle ne sont pas intégrées au périmètre de consolidation des comptes du GACM en normes IFRS au 31 décembre 2024, eu égard au caractère non significatif de leur patrimoine, de leur situation financière et de leur résultat dans l'ensemble consolidé.

Il s'agit notamment des sociétés ICM LIFE SA, Sérénis Assurances, ACM Belgium SA, Astrée SA, Crédit Mutuel Épargne Salariale, et de certaines sociétés immobilières et de droit commun (dont ADB Écosystème Holding et Repartim).

LES RÉSULTATS DU GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL

A. Les résultats consolidés en 2024

En application du règlement CE n°1606/2002, les comptes consolidés ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRS IC applicables depuis 2023 et telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Le GACM applique les normes IFRS 9 (Instruments financiers) et IFRS 17 (Contrats d'assurance) dans ses états financiers annuels clos au 31 décembre 2024.

En complément des états financiers établis conformément aux normes IFRS, la direction du GACM utilise des **indicateurs alternatifs de performance (« IAPs »)** pour analyser la performance et la situation financières du Groupe. Ces indicateurs complémentaires sont propres au GACM et ne renvoient pas à des définitions standardisées, quand bien même ils auraient une dénomination similaire à celle d'indicateurs utilisés par d'autres sociétés. Le résultat d'assurance, le résultat financier et le ratio combiné sont des indicateurs alternatifs de performance au regard des orientations de l'ESMA et de la position de l'AMF publiées en 2015.

Le **résultat d'assurance** correspond au résultat des activités d'assurance tel qu'il figure au compte de résultat (1 084

millions d'euros au 31 décembre 2024), auquel est ajoutée une partie des frais de gestion non rattachables aux contrats d'assurance (- 96 millions d'euros), des autres produits et charges d'exploitation (59 millions d'euros), et duquel est retraité le montant de l'écart d'expérience sur les commissions sur encours et de rétrocessions en assurance-vie (- 35 millions d'euros). En effet, ce dernier est neutralisé en résultat financier, et n'a donc aucune incidence sur le résultat net du GACM.

Le **résultat financier** est égal au résultat financier net tel qu'il apparaît dans le compte de résultat (373 millions d'euros), duquel est retiré le montant qui neutralise l'écart d'expérience sur les commissions sur encours et de rétrocessions en assurance-vie (- 35 millions d'euros) figurant dans le résultat des activités d'assurance.

(en millions d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023	Var. %
Résultat d'assurance	1 013	851	19,1 %
Résultat financier	408	279	45,9 %
Autres produits et charges	- 53	- 29	82,1 %
Charge de financement	- 63	- 38	65,2 %
Impôts	- 309	- 232	33,1 %
Résultat net	996	831	19,9 %

B. Résultat d'assurance

(en millions d'euros)

	31/12/2024			31/12/2023	Var.	
	Assurances de biens et de responsabilité	Assurances de personnes	Assurance-Vie			TOTAL
Activités court-terme	59	277		336	154	182
Produits des activités d'assurance	2 647	2 309		4 956	4 561	395
Charges des activités d'assurance	- 2 609	- 2 005		- 4 614	- 4 401	- 213
Autres produits et charges d'assurance	21	- 27		- 6	- 7	-
Activités long-terme	2	251	497	751	727	24
Reconnaissance de CSM en résultat	-	170	456	626	613	13
Relâchement de RA *	-	73	52	125	117	8
Écarts d'expérience	2	63	5	70	49	21
Pertes et reprises de pertes futures	-	- 40	-	- 40	- 16	- 25
Autres produits et charges d'assurance	-	- 15	- 15	- 30	- 37	7
Résultat des activités de réassurance	- 65	- 9	-	- 74	- 33	- 41
Résultat des activités d'assurance GACM España					3	- 3
Résultat d'assurance IFRS	- 4	519	497	1 013	851	162

* net de la dotation au titre des sinistres de la survenance courante

Au 31 décembre 2024, le résultat d'assurance du GACM s'élève à 1 013 millions d'euros, en hausse de 165 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023 hors GACM España.

Assurances de biens et de responsabilité

En assurances de biens et de responsabilité, périmètre composé en quasi-totalité de contrats annuels à tacite reconduction évalués selon le modèle simplifié PAA, le résultat progresse de 45 millions d'euros. Cette amélioration est essentiellement liée à une charge des événements climatiques sensiblement plus faible que les deux années précédentes (237 millions d'euros avant réassurance en 2024, contre 338 millions d'euros en 2023 et 469 millions d'euros en 2022).

Le résultat demeure toutefois légèrement négatif, du fait du maintien d'une l'inflation sectorielle élevée, particulièrement en assurance automobile.

Au 31 décembre 2024, le ratio combiné des assurances de biens du GACM en normes IFRS, net de réassurance, se rapproche de l'équilibre, à 100,2 % contre 102,1 % en 2023.

Assurances de personnes

En assurances de personnes, le résultat d'assurance s'élève à 519 millions d'euros, en amélioration de 75 millions d'euros en un an.

Le résultat des activités court terme, évalué sous le modèle comptable simplifié PAA (santé, accidents de la vie, assurance de prêts à la consommation) s'améliore de 101 millions d'euros par rapport à fin 2023, à 277 millions

d'euros, porté principalement par la hausse des bonis de liquidation sur les exercices antérieurs en prévoyance.

Le résultat d'assurance des activités long-terme évaluées selon le modèle général IFRS 17 (dépendance, obsèques, et emprunteurs hors crédit à la consommation) est quant à lui en repli de 20 millions d'euros par rapport à 2023, à 251 millions d'euros. Cette baisse s'explique essentiellement

par la hausse des fréquences d'entrée en incapacité de travail observée sur le portefeuille d'assurance des emprunteurs adossé à des prêts immobiliers. Le montant de CSM reconnu en résultat recule ainsi de 11 millions d'euros

par rapport à l'année précédente et les pertes futures augmentent de 25 millions d'euros par rapport à 2023.

La CSM au 31 décembre 2024 s'élève à 987 millions d'euros, contre 1 047 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Assurance-vie

Les contrats d'assurance-vie sont évalués selon le modèle comptable VFA. Le résultat d'assurance s'élève à 497 millions d'euros, en hausse de 46 millions d'euros par rapport à 2023. Il est essentiellement composé de la reconnaissance de CSM. Celle-ci s'élève à 456 millions d'euros contre 432 millions d'euros en décembre 2023, soit une hausse de 5,5 %, en ligne avec la progression de l'encours d'assurance-vie sur la période. La CSM est quant à elle stable par rapport à 2023, l'effet de la hausse de

l'encours étant contrebalancé par la moindre performance des marchés financiers en 2024. Elle s'élève à 5 663 millions d'euros, contre 5 673 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, le relâchement de l'ajustement pour risque (RA) est en hausse de 11 millions d'euros, en raison de l'augmentation du stock de RA à l'ouverture liée à la hausse des marchés actions en 2023.

C. Résultat financier

Le résultat financier du GACM est composé du résultat financier lié aux placements comptabilisés selon la norme IFRS 9, et des produits et charges financières d'assurance et de réassurance comptabilisés selon la norme IFRS 17. Il s'élève à 408 millions d'euros au 31 décembre 2024, en hausse de 128 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023. À périmètre constant, hors GACM España, il progresse de 117 millions d'euros, notamment en raison des dividendes reçus du groupe Desjardins qui sont en hausse de 64 millions d'euros en 2024 par rapport à l'exercice précédent.

Par nature d'actifs

(en millions d'euros)

	31/12/2024					31/12/2023	Var 2024/2023
	Obligations et autres titres à revenus fixes	Actions et autres titres à revenus variables	Immobilier	Autres	TOTAL		
Produits d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif	1 508	-	-	31	1 539	1 413	125
Autres produits des placements	599	2 580	- 180	182	3 180	4 570	- 1 390
Revenus des placements	159	985	244	37	1 425	1 340	85
Autres revenus et charges financières	-	-	-	102	102	65	37
Variations de juste valeur	445	1 596	- 424	43	1 660	2 899	- 1 239
Décomptabilisation des instruments financiers	- 5	- 1	- 1	-	- 7	266	- 273
Pertes de valeur liées au crédit	-	-	-	- 18	- 18	- 2	- 17
Résultat financier lié aux placements	2 107	2 580	- 180	195	4 700	5 982	- 1 281
Produits/charges financières d'assurance et de réassurance*					- 4 293	- 5 702	1 409
Résultat financier					408	279	128

* Hors écart d'expérience sur les commissions sur encours en assurance-vie

Au 31 décembre 2024, le résultat financier lié aux placements s'élève à 4 700 millions d'euros, en repli de - 1 281 millions d'euros par rapport à 2023. Cette évolution résulte principalement d'une hausse moins importante des valeurs de marché des titres classés en juste valeur par le

résultat (1 660 millions d'euros en 2024 contre 2 899 millions d'euros en 2023), notamment sur le portefeuille d'actions détenu en direct investi sur le marché français (baisse du CAC 40).

Ces titres sont majoritairement en face des portefeuilles de contrats d'assurance-vie.

Les revenus courants sont en croissance de 210 millions d'euros par rapport à 2023. D'une part, les produits d'intérêt progressent de 125 millions d'euros, conséquence de la

relation du taux de rendement actuariel moyen des portefeuilles obligataires. D'autre part, les revenus des autres placements sont en hausse de 85 millions d'euros, en raison notamment de l'augmentation des dividendes versés par DGAG.

Par segment

Le résultat financier lié aux placements des portefeuilles d'actifs auxquels sont adossés les contrats d'assurance-vie est neutralisé en application d'IFRS 17. Ainsi, seul le résultat financier lié aux placements des portefeuilles de fonds propres et d'assurances de risques a un impact direct sur le résultat de l'exercice.

(en millions d'euros)

	31/12/2024					31/12/2023	Var 2024/2023
	Assurance de biens et responsabilité	Assurance de personnes	Assurance-vie	Autres	TOTAL		
Résultat financier lié aux placements	66	85	4 190	359	4 700	5 982	- 1 282
Produits/charges financières d'assurance et de réassurance*	- 48	- 59	- 4 186	-	- 4 293	- 5 702	1 409
Résultat financier	18	26	4	359	408	279	129

* Hors écart d'expérience sur les commissions sur encours en assurance-vie

Outre la neutralisation du résultat financier d'assurance-vie, les produits ou charges financières d'assurance intègrent également la charge de désactualisation calculée en application d'IFRS 17 et qui matérialise le rendement attendu

des passifs actualisés. Cette charge de 107 millions d'euros à fin 2024 enregistre une augmentation de 32 millions d'euros sur un an, conséquence notamment d'une hausse des passifs assurantiers.

Résultat financier comptabilisé en capitaux propres

(en millions d'euros)

	31/12/2024					31/12/2023	Var 2024/2023
	Obligations et autres titres à revenus fixes	Actions et autres titres à revenus variables	Immobilier	Autres	TOTAL		
Résultat financier lié aux placements	- 14	180	1		167	3 892	- 3 725
Produits/charges financières d'assurance et de réassurance					- 61	- 3 269	3 208
Résultat financier net comptabilisé en capitaux propres					106	623	- 517

Le résultat financier net comptabilisé directement en capitaux propres s'élève à 106 millions d'euros au 31 décembre 2024, en repli de 517 millions d'euros par rapport à 2023. Cette baisse s'explique par une évolution moins favorable, sur les

portefeuilles de fonds propres et d'assurances de biens et de personnes, des taux longs sur la poche obligataire et des marchés financiers sur le portefeuille d'actions classées en OCI non recyclables.

D. Impôts sur les résultats

Au 31 décembre 2024, la charge d'impôt sur les sociétés (IS) s'établit à 309 millions d'euros pour un résultat courant avant impôt de 1 305 millions d'euros, soit un taux d'imposition effectif de 23,7 %.

L'écart entre le taux réel et le taux théorique de 25,83 % s'explique principalement par les distributions de dividendes bénéficiant du régime mère/fille et autres effets liés à la fiscalité des titres.

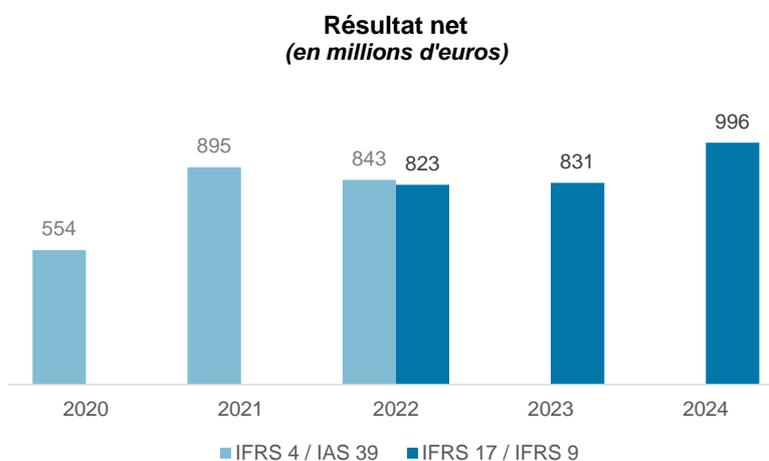
(en millions d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023	Var. %
Impôts sur les résultats	309	232	33,1 %
Résultat avant impôts	1 305	1 063	22,8 %
Taux d'impôt effectif	23,7 %	21,8 %	

E. Résultat net

Le résultat net consolidé s'élève à 996 millions d'euros, en hausse de 19,9 % par rapport au 31 décembre 2023 (831 millions d'euros).

L'évolution du résultat consolidé du Groupe ACM sur les derniers exercices est présentée comme suit :



LE BILAN DU GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL

A. Les fondamentaux du bilan

(en millions d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023	Var. %
Total bilan	146 559	142 605	2,8 %
Capitaux propres	10 983	11 064	- 0,7 %
<i>dont part du Groupe</i>	10 684	10 897	- 2,0 %
<i>dont part des minoritaires</i>	299	167	78,6 %
Passifs d'assurance (nets des actifs d'assurance)	125 350	119 667	4,7 %
Placements des activités d'assurance	145 472	140 889	3,3 %

B. Les dividendes

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 14 mai 2024, le GACM SA a effectué le versement d'un dividende ordinaire de 4,07 euros par action, soit 326 millions d'euros.

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 27 décembre 2024, le GACM SA a effectué le versement d'un dividende exceptionnel d'un montant de 12,49 euros par action, soit 1 000 millions d'euros.

Pour rappel, les dividendes versés par le GACM SA au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- 2023 : 6,17 euros par action (dividende ordinaire) et 7,74 euros par action (dividende exceptionnel) ;
- 2022 : 5,00 euros par action (dividende ordinaire) ;
- 2021 : 18,73 euros par action (dividende exceptionnel).

C. Les capitaux propres

(en millions d'euros)

	31/12/2023	Affectation du résultat	Dividendes	Résultat net de la période	Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	Variation de capital	Variation de taux d'intérêt	Variation de périmètre	Autres	31/12/2024
Capital social	1 241	-	-	-	-	-	-	-	-	1 241
Primes liées au capital	1 038	-	-	-	-	-	-	-	-	1 038
Résultats cumulés	7 197	828	- 1 326	-	-	-	-	-	-	6 699
Résultat net	828	- 828	-	996	-	-	-	-	-	996
Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres - recyclables	- 984	-	-	-	- 54	-	-	-	-	- 1 038
Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres - non recyclables	1 577	-	-	-	172	-	-	-	-	1 749
Total part du Groupe	10 897	-	- 1 326	996	117	-	-	-	-	10 684
Intérêts minoritaires	167	-	- 4	1	- 2	-	136	-	-	299
Total des capitaux propres	11 064	-	- 1 330	996	116	-	136	-	-	10 983

Les capitaux propres au 31 décembre 2024 sont essentiellement impactés par la distribution de dividendes (- 1 330 millions d'euros), le résultat net de la période (+ 996 millions d'euros) et les autres éléments du résultat global (+ 116 millions d'euros), correspondant principalement aux variations des placements financiers des portefeuilles de fonds propres classés en juste valeur par les capitaux propres.

L'augmentation de la part des minoritaires dans les capitaux propres s'explique par la hausse de la part détenue par Targo Deutschland GmbH dans le capital d'ACM Deutschland AG, de 15 % en 2023 à 49 % en 2024, pour un total de 136 millions d'euros.

D. Passifs de contrats d'assurance (nets des actifs de contrats d'assurance)

(en millions d'euros)

	31/12/2024	31/12/2023	Var. %
Assurances de biens et de responsabilité	2 983	2 861	4,3 %
Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (BE) et ajustement pour risque (RA)	2 982	2 859	4,3 %
Marge sur services contractuels (CSM)	2	2	6,3 %
Assurances de personnes	4 664	4 284	8,9 %
Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (BE) et ajustement pour risque (RA)	3 678	3 237	13,6 %
Marge sur services contractuels (CSM)	987	1 047	- 5,8 %
Assurance-vie	118 410	113 081	4,7 %
Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (BE) et ajustement pour risque (RA)	112 747	107 408	5,0 %
Marge sur services contractuels (CSM)	5 663	5 673	- 0,2 %
Autres	- 708	- 558	26,9 %
Créances et dettes relatives aux contrats d'assurance	- 708	- 558	26,9 %
TOTAL	125 350	119 667	4,7 %
Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (BE) et ajustement pour risque (RA)	119 407	113 504	5,2 %
Marge sur services contractuels (CSM)	6 651	6 722	- 1,0 %
Créances et dettes relatives aux contrats d'assurance	- 708	- 558	26,9 %

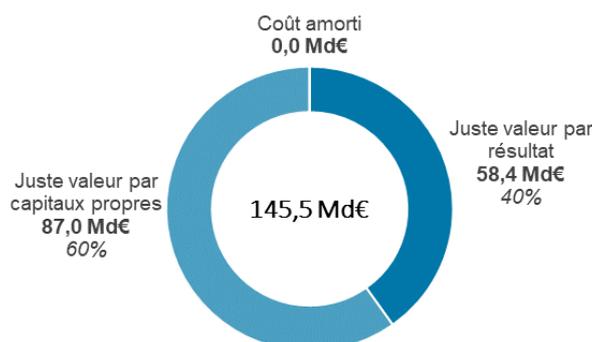
Au 31 décembre 2024, la CSM brute de réassurance s'élève à 6 651 millions d'euros, en légère baisse de 70 millions d'euros (-1,0 %) par rapport au 31 décembre 2023. Cette baisse s'explique principalement par les assurances de personnes, dont la CSM diminue de 60 millions d'euros, soit - 5,8 % par rapport à 2023. Les marges futures générées par les affaires nouvelles entrées en portefeuille en 2024 ne

compensent pas la reconnaissance en résultat sur la période.

La CSM en assurance-vie est stable à 5 663 millions d'euros, l'effet positif de la hausse de l'encours étant contrebalancé par la moindre performance des marchés financiers en 2024.

E. Placements des activités d'assurance

Les placements des activités d'assurance du GACM comprennent les placements financiers, comptabilisés selon la norme IFRS 9 et l'immobilier de placement, comptabilisé selon la norme IAS 40. Selon la norme IFRS 9, ils sont répartis en trois catégories, définies selon leur méthode d'évaluation :



Au 31 décembre 2024, 19 millions d'euros de placements financiers sont comptabilisés au coût amorti (contre 22 millions d'euros à fin 2023) : ils correspondent à des prêts à des sociétés immobilières.

Les variations de valeur des actifs évalués en juste valeur par les capitaux propres (JVOCI) sont comptabilisées dans

les fonds propres et n'impactent donc pas le résultat IFRS. Ces titres représentent 60 % des actifs du GACM.

Les variations de valeur des titres évalués en juste valeur par le résultat sont quant à elles comptabilisées dans le compte de résultat. Ces actifs constituent 40 % des titres du GACM.

(en millions d'euros)

	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Coût amorti	31/12/2024	31/12/2023	Var. %
Instruments de dettes	40 245	82 609	19	122 874	118 709	3,5 %
Effets publics et valeurs assimilées	177	33 645	-	33 822	31 148	8,6 %
Autres obligations	4 868	41 420	-	46 288	45 040	2,8 %
OPCVM monétaires	5 278	-	-	5 278	5 005	5,4 %
Autres OPCVM	18 504	-	-	18 504	17 003	8,8 %
Prêts et créances	147	7 544	19	7 710	9 957	- 22,6 %
Autres instruments de dettes	11 272	-	-	11 272	10 555	6,8 %
Instruments de capitaux propres	15 326	4 405	-	19 731	19 238	2,6 %
Actions	13 686	1 240	-	14 926	14 673	1,7 %
Placements financiers immobiliers	1 640	54	-	1 694	1 763	- 3,9 %
Titres et participation	-	3 111	-	3 111	2 801	11,1 %
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	na
Total placements financiers	55 571	87 014	19	142 605	137 947	3,4 %
Immobilier de placement	2 868	-	-	2 868	2 942	- 2,5 %
Placements des activités d'assurance	58 439	87 014	19	145 472	140 889	3,3 %

Les placements des activités d'assurance progressent de 3,3 % par rapport à fin 2023, avec au détail une croissance de 3,5 % pour les instruments de dettes, une hausse de 2,6 % pour les instruments de capitaux propres et une baisse de 2,5 % pour l'immobilier de placement. Cette dernière s'explique principalement par la poursuite de la baisse du marché immobilier.

Les instruments de dettes représentent 84 % du total des placements des activités d'assurance, les instruments de capitaux propres 14 % et l'immobilier de placement 2 %, des parts stables par rapport à 2023.

F. La gestion des actifs

La politique de placement

Les investissements des sociétés du Groupe sont réalisés et gérés de façon distincte en adéquation avec les engagements et les risques propres à chaque entité.

Les placements en produits de taux restent prédominants à l'actif des entités d'assurance du GACM.

Le **marché des taux** a été rythmé par plusieurs séquences en 2024 :

- un premier semestre avec une bonne tendance macro-économique, éloignant le risque de récession et corrigeant à la baisse les prévisions de réduction des taux directeurs sur cette année 2024 ;
- l'émergence du risque politique français en milieu d'année suite aux élections européennes avec un fort écartement du *spread* OAT-Bund, et la dégradation de la notation de la France d'un cran à AA- par Standard & Poor's et Moody's ;
- l'anticipation d'une politique à venir aux États-Unis favorable à la croissance américaine au détriment de l'Europe, suite à l'élection de M. Trump en fin d'année.

Aux États-Unis, l'économie a été plus résiliente qu'anticipée portée par une croissance solide, et le risque de récession a été écarté en Europe malgré des signes de ralentissement liés aux difficultés rencontrées par l'Allemagne et la France. De plus, l'inflation a poursuivi sa normalisation vers l'objectif de 2 %. Dans ce contexte, les banques centrales ont entamé leur cycle de baisse de taux directeur : le taux de dépôt de la BCE finit l'année à 3,0 % (contre 4,0 % début 2024), et la Fed⁴ a réduit ses taux à 4,25 - 4,50 % (contre 5,25 - 5,50 % fin 2023).

L'augmentation du *spread* OAT-Bund de + 54 bp sur l'année, couplé à un assouplissement des politiques des banques centrales plus lent qu'anticipé ont engendré une hausse de l'OAT 10 ans de 2,56 % à 3,20 %, avec une moyenne à 2,98 %, un point haut à 3,35 % (juillet).

Le **marché du crédit** a quant à lui été marqué par une normalisation des *spreads* des banques par rapport au segment *corporate*, après les craintes de récession et le défaut de Crédit Suisse et de banques régionales américaines en 2023. Les banques françaises restent toutefois pénalisées par la situation politique en France et la pression sur les notations. Sur le *corporate*, les *spreads* sont en hausse de + 20bp, avec une forte dispersion entre les secteurs : l'immobilier poursuit son rattrapage (- 38bp) dans la perspective de baisse des taux, tandis que l'automobile est en hausse (+26 bp), le secteur étant pénalisé par l'essoufflement de la demande en Chine et les coûts significatifs liés à la transition vers l'électrique. Dans l'ensemble, le faible niveau des *spreads* de début d'année, combiné au volume de primaire record, ont pesé sur les *spreads* des émissions les mieux notées (le *corporate* 'A' s'écarte de + 29bp contre seulement + 8bp sur le 'BBB').

La demande pour le crédit a été importante toute l'année malgré des *spreads* relativement faibles. Les investisseurs ont été rassurés par les bons résultats et ont cherché à sécuriser des rendements dans la perspective de baisse des taux. Sur le *corporate*, 350 milliards d'euros ont été émis (+ 25 % vs 2023), soit le volume le plus élevé hors Covid (2020). Les maturités longues (supérieures à 7 ans) ont été favorisées par les émetteurs en raison de la faible pente de taux.

Sur les financières, 210 milliards d'euros ont été émis, un montant qui reste élevé, mais en baisse par rapport à 2023.

Dans la continuité des investissements obligataires réalisés ces deux dernières années (début de la remontée des taux), le GACM a privilégié les segments défensifs (les États/secteur public, la dette bancaire senior, les Utilities/Telecoms/Industriels solides parmi le *corporate*). Les élections européennes de juin 2024 et la hausse du risque politique français qui s'en est suivi ont accru l'attractivité de l'OAT au détriment des autres segments (secteur public, covered bonds, Union Européenne, Belgique, Espagne, Portugal). Sur l'ensemble de l'année, les achats sont restés équilibrés entre l'État/secteur public et le crédit.

⁴ Federal Reserve System

Les investissements en **fonds de dette** ont été réalisés essentiellement sur des fonds *corporate* et infrastructure. Le budget de l'année n'a été que partiellement déployé, ciblant essentiellement des stratégies à haut rendement.

Grâce à la résilience de l'économie américaine et au début d'assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique, les **marchés actions** ont globalement progressé en 2024, avec cependant d'importantes disparités. L'environnement économique et le contexte géopolitique incertain (conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, dissolution de l'Assemblée Nationale en France en juin, année électorale dans de nombreux pays) ont favorisé les très grandes capitalisations américaines, les valeurs de rendement, ainsi que les nouvelles thématiques et de forte croissance comme l'intelligence artificielle. À l'inverse certains actifs européens et les secteurs liés à la croissance chinoise comme le luxe ou l'automobile, ont été pénalisés comme le reflète la performance de l'indice CAC40 (- 2,2 % hors dividendes en 2024).

La politique de gestion a consisté à renforcer les valeurs de rendement et les titres les plus solides trop sous-pondérés (banques périphériques, services aux collectivités, « hyper-

luxe »), et à réduire l'exposition des portefeuilles aux secteurs aux perspectives dégradées comme l'automobile. Une diversification est effectuée à l'international en privilégiant les États-Unis et les thématiques globales sur l'économie circulaire, au détriment des pays émergents.

Dans un contexte de taux à l'achat toujours attractifs sur l'obligataire, les placements en **gestion alternative** ont été allégés.

Parmi les actifs de diversification, **le capital investissement** (« *private equity* ») et **l'infrastructure**, aux fortes espérances de rendement sur le long terme, sont à nouveau restés l'axe majeur d'investissement en 2024.

Peu d'**investissements immobiliers** ont été réalisés sur l'année 2024. Ces derniers ont porté essentiellement sur l'habitation (*coliving* notamment), des restructurations de bureaux, et des *retail-parks*. Des arbitrages initiés en 2023 en raison d'un risque accru sur les valorisations, et dans la logique d'accompagnement de la décroissance de certains portefeuilles, se sont poursuivis tout au long de l'année 2024.

CONSOLIDATION

Les comptes du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel sont consolidés :

- par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, et ;
- par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale ;

Les entités citées ont leur siège social 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg.

- par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (niveau national), dont le siège social est situé au 46, rue du Bastion, 75017 PARIS.

Publication en normes IFRS des comptes consolidés 2024 du GACM

L'article L.233-24 du Code de commerce ouvre aux sociétés ne faisant pas appel public à l'épargne (sociétés non cotées) l'option de publier leurs comptes consolidés selon le référentiel IFRS.

Le GACM publie ses comptes consolidés en normes IFRS depuis l'exercice 2016.

Convention d'affiliation entre le GACM et ACM VIE SAM

Le GACM a contractualisé en 2016 une convention d'affiliation avec ACM VIE SAM, mutuelle d'assurance-vie historique du groupe relevant du Code des assurances. Cette convention contractualise les relations financières fortes et durables existant avec le groupe d'assurance du GACM auquel elle est adossée et détermine le contrôle au sens d'IFRS 10. ACM VIE SAM est donc consolidée par intégration globale.

PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les données des filiales présentées ci-dessous sont issues des comptes sociaux de chaque entité.

ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL IARD SA

Société Anonyme au capital de 201 596 720,00 €, entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg

Le chiffre d'affaires d'ACM IARD SA est en hausse de 5,7 % et atteint 4 288 millions d'euros. En assurances de biens et en santé (hors effet du transfert de portefeuille de la MTRL au 1^{er} janvier 2024), les primes enregistrent des hausses soutenues de plus de 8 %, portées par la croissance des portefeuilles et les évolutions tarifaires. À l'inverse, le chiffre d'affaires des assurances des emprunteurs affiche un repli de 6,8 %.

Le transfert du portefeuille de contrats santé de la MTRL au 1^{er} janvier 2024, qui s'accompagne de l'arrêt de la

réassurance en quote-part de ce portefeuille par ACM IARD, a un impact non significatif sur le chiffre d'affaires global de la société.

Le résultat net de la société s'établit à 271 millions d'euros, en hausse de 81,8 % par rapport à l'exercice précédent (+ 122 millions d'euros). Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration des marges en assurance habitation, qui ont bénéficié d'une année plus clémente d'un point de vue des événements climatiques.

(en millions d'euros)

ACM IARD SA	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	Provisions techniques	Capitaux propres
2020	3 513	49	7 259	4 826	1 649
2021	3 696	200	7 854	5 240	1 849
2022	3 852	226	8 539	5 577	2 075
2023	4 055	149	8 981	5 874	2 095
2024	4 288	271	9 209	5 964	2 262
Évolution sur un an (en %)	5,7 %	81,8 %	2,5 %	1,5 %	8,0 %

ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL VIE SA

Société Anonyme au capital de 778 371 392,00 €, entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'établit à 9 459 millions d'euros, en hausse de 22,4 %, porté par la progression de la collecte brute en assurance-vie (+ 28,9 %). La part des unités de compte (UC) dans la collecte brute s'élève à 29,9 % à fin décembre 2024, contre 30,9 % en 2023. Le chiffre d'affaires est également en hausse en assurances de personnes (+ 4,9 %) et sur le portefeuille accepté en réassurance (+ 6,8 %).

À fin 2024, le résultat net de la société est de 589 millions d'euros, en hausse de 30,6 % par rapport à 2023. Cette évolution s'explique par la progression des marges d'exploitation sur l'ensemble des branches, qui bénéficient de fondamentaux solides et de portefeuilles en hausse. Elles ont également profité de la hausse des taux techniques et, s'agissant de l'assurance-vie et retraite, de la hausse des produits financiers.

(en millions d'euros)

ACM VIE SA	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	Provisions techniques	Capitaux propres
2020	5 912	408	104 069	88 923	5 659
2021	7 377	448	107 194	92 676	5 562
2022	7 171	528	106 731	92 138	5 696
2023	7 727	451	109 710	95 255	4 834
2024	9 459	589	112 483	99 954	5 090
Évolution sur un an (en %)	22,4 %	30,6 %	2,5 %	4,9 %	5,3 %

ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL VIE SAM

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg

À 1 395 millions d'euros à fin 2024, le chiffre d'affaires est en repli de 21,5 % par rapport à 2023. Cette baisse s'explique par la moindre collecte brute en assurance-vie (- 381 millions d'euros), conséquence de la réorientation des flux des nouveaux contrats vers ACM Vie SA depuis novembre 2023. La collecte brute en assurance-vie s'élève ainsi à 1 366 millions d'euros (- 21,8 %), dont 20,2 % en unités de comptes (contre 22,8 % à fin 2023).

Le résultat 2024 s'établit à 77 millions d'euros. Il est en baisse de 11,5 % par rapport à l'exercice précédent, le résultat 2023 ayant bénéficié d'une plus-value de 19 millions d'euros liée à la cession des titres de participation Crédit Mutuel Asset Management.

(en millions d'euros)

ACM VIE SAM	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	Provisions techniques	Capitaux propres
2020	208	51	14 689	11 822	1 540
2021	492	58	14 677	11 917	1 600
2022	1 647	64	15 802	12 948	1 665
2023	1 777	87	17 241	14 255	1 750
2024	1 395	77	18 024	15 207	1 823
Évolution sur un an (en %)	- 21,5 %	- 11,5 %	4,5 %	6,7 %	4,2 %

ACM BELGIUM LIFE SA

Société anonyme au capital de 29 425 887,27 euros, entreprise agréée BNB 00956 – RPM 0403.217.320 Bruxelles
Siège social : Boulevard du Roi Albert II 2 – B-1000 BRUXELLES - BELGIQUE

Le chiffre d'affaires d'ACM Belgium Life SA s'élève à 103 millions d'euros, en baisse de 24,2 % par rapport à 2023. Cette évolution s'explique par le repli de 57 % de la collecte brute en assurance-vie (26 millions d'euros en 2024, contre 61 millions d'euros l'année précédente), en lien notamment avec l'action commerciale du 1er semestre 2023 donnant la possibilité aux détenteurs de contrats Beobank Expansion et

Horizon (produits de la branche 21) de réaliser des versements additionnels sans frais d'entrée.

La société affiche un résultat net de 11 millions d'euros à fin décembre 2024, en hausse de 28,1 % par rapport au résultat de 2023.

(en millions d'euros)

ACM BELGIUM LIFE SA	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total bilan	Provisions techniques	Capitaux propres
2020	69	8	1 730	1 467	237
2021	77	6	1 655	1 384	243
2022	130	7	1 628	1 351	250
2023	135	9	1 621	1 338	250
2024	103	11	1 567	1 278	235
Évolution sur un an (en %)	- 24,2 %	28,1 %	- 3,4 %	- 4,5 %	-6,0 %

GESTION DES RISQUES

A. Gestion des risques d'assurance

La gestion du risque d'assurance porte globalement sur l'ensemble des risques que prend un assureur lors de la commercialisation de contrats d'assurance.

Le cycle inversé qui caractérise le secteur de l'assurance impose d'inscrire le suivi de ce risque technique dans la durée.

Les entités du GACM développent et commercialisent une gamme complète de produits d'assurances, à destination principalement de la clientèle de particuliers et de professionnels.

La gestion du risque d'assurance s'articule autour des principaux piliers suivants :

- Les pôles métiers qui assurent le développement commercial et la tarification afin d'assurer la suffisance a priori des primes pour couvrir les sinistres à venir ;
- Le service actuariat - provisions techniques qui coordonne le calcul des provisions des bilans sociaux ;
- L'équipe Solvabilité II qui est responsable des calculs réglementaires et des sensibilités associées ;

- Le contrôle de gestion dont les reportings et les analyses de fond permettent de suivre ce risque d'assurance dans la durée sur l'ensemble des métiers ;
- Le service réassurance qui recense l'intégralité des risques à externaliser, définit le programme de couverture adéquat et le place sur le marché ;
- La fonction clé actuarielle qui a pour vocation la coordination actuarielle des différents pôles d'activité, la coordination du calcul des provisions techniques prudentielles et qui émet un avis sur la politique globale de souscription et sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance ;
- La fonction clé gestion des risques qui est responsable de la coordination du système de gestion des risques.

La description exhaustive des risques d'assurance du GACM est disponible dans la note 2.11.1. Gestion des risques d'assurance des annexes aux comptes consolidés du GACM.

B. Gestion des risques financiers

La politique de gestion des risques financiers vise à mettre en place une structure d'actifs en adéquation avec les engagements de passif dans le respect du principe de la personne prudente.

La politique d'investissement, qui fixe des règles et des limites de placement et de gestion selon le principe de la personne prudente, constitue le premier maillon de la gestion des risques financiers. Les placements financiers autorisés sont ceux définis par la politique d'investissement, dans les limites et conditions décrites dans le classeur des limites et les procédures de la direction financière, et dans le respect des procédures de lutte anti-blanchiment du GACM.

Des critères sur des objectifs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) sont également intégrés dans la politique d'investissement.

Les contrats en unités de compte sont intégralement couverts à l'actif du bilan par les valeurs servant de référence.

La gestion des risques financiers porte sur l'ensemble des risques suivants :

- Le risque de marché (dont risque de taux, actions et assimilés, change) ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Le risque de liquidité.

Elle s'articule autour de plusieurs services :

- Le service de gestion actif-passif (ou ALM), qui définit des allocations d'actifs stratégiques en fonction de contraintes de passif de façon à limiter le risque de taux, le risque actions et le risque immobilier ;
- Le risk management financier qui bâtit un corps de limites et de règles internes visant à limiter l'exposition aux risques de liquidité, de crédit et de contrepartie ;
- Les gérants d'actifs, qui définissent les allocations tactiques et gèrent les portefeuilles d'actifs, tout en

tenant compte des contraintes fixées par l'ALM et le risk management financier ;

- Le service de contrôle des risques financiers, qui s'assure, a posteriori, du respect des limites fixées ;

- La fonction clé gestion des risques.

La description exhaustive des risques financiers est disponible dans la note 2.11.2. Gestion des risques financiers des annexes aux comptes consolidés du GACM.

C. Gestion du capital

Pour sa gestion du capital, le groupe établit dans l'ORSA des projections de résultat et de couverture de la marge de solvabilité (référentiel Solvabilité II) sur cinq exercices pour toutes les sociétés d'assurance et pour les comptes consolidés du GACM.

Ces projections sont effectuées avec un scénario central d'hypothèses économiques et financières, complété par des scénarios alternatifs.

La gestion du capital est ensuite décidée en fonction des résultats de ces simulations et de l'appétence au risque de la société.

L'appétence au risque de la société est définie de la manière suivante :

- s'assurer que le résultat net de la société ne dévie pas de plus d'un certain pourcentage par rapport au résultat net moyen constaté sur les trois dernières années ;
- protéger un niveau de ratio de solvabilité (Solvabilité II) dans tous les scénarios testés.

LES MOYENS HUMAINS DU GROUPE

La totalité du personnel affecté à la gestion des sociétés d'assurances françaises est salariée du GIE ACM et bénéficie d'un statut social unique.

L'effectif moyen annuel des salariés du GIE ACM et des autres sociétés dans le périmètre de consolidation du groupe (en équivalent temps plein) totalise 3 304 personnes en 2024

(dont 45 personnes à l'international) contre 3 187 personnes en 2023 (dont 34 personnes à l'international).

En complément, l'effectif de fin de période au 31 décembre 2024 est de 3 408 salariés.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Révision des instruments financiers Desjardins

Depuis 1989, un partenariat lie le GACM et Desjardins, plus grand groupe financier intégré de nature coopérative au Canada.

Le GACM détient une participation de 10 % en actions ordinaires dans la holding d'assurance non-vie de Desjardins (DGAG). Jusqu'au 31 décembre 2024, le GACM détenait également des actions de préférence émises pour une valeur

totale de 114 millions de dollars canadiens (77 millions d'euros) ainsi qu'une dette subordonnée de 14 millions de dollars canadiens (9 millions d'euros).

Desjardins a procédé au remboursement intégral de la dette subordonnée et des actions de préférence susvisées. Parallèlement, le GACM a souscrit une enveloppe de 200 millions de dollars canadiens (134 millions d'euros) de nouvelles actions de préférence.

Impact de la loi de finances pour 2025

La loi de finances pour 2025 a instauré une contribution exceptionnelle sur le bénéfice des grandes entreprises dont le chiffre d'affaires excède 1 milliard d'euros. Le groupe d'intégration fiscale du GACM est redevable de cette

contribution dont le montant est égal à 41,2 % de la moyenne de l'impôt sur les sociétés des exercices 2024 et 2025. Cette contribution exceptionnelle impactera les comptes du GACM en 2025.

INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Les informations en matière de durabilité du GACM SA, ainsi que, le cas échéant des entreprises qu'il contrôle, sont intégrées dans le rapport sur la gestion du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale (société consolidante au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce), dont le siège social se trouve au : 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg. À ce titre, le GACM SA n'est pas tenu d'incorporer ces informations dans son rapport sur la gestion du groupe.

Le rapport sur la gestion du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale et le rapport de certification des informations en matière de durabilité sont incorporés au Document d'Enregistrement Universel de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, disponible à l'adresse : www.creditmutuel.com.

Les informations en matière de taxonomie verte en application du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sont également intégrées au sein du rapport sur la gestion du groupe de Crédit Mutuel Alliance Fédérale ayant son siège social au : 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg. Ce rapport est disponible à l'adresse : www.creditmutuel.com.

PERSPECTIVES POUR 2025

Dans le cadre de l'application du plan stratégique 2024-2027 « Ensemble Performant Solidaire » de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui affiche de fortes ambitions de développement en assurance, notamment celle d'équiper huit millions de clients en assurance à horizon 2027, de nombreuses actions seront engagées en 2025.

Afin d'augmenter l'équipement des clients particuliers, il est prévu d'augmenter la production de contrats complémentaire santé, notamment auprès des jeunes retraités, en capitalisant sur le lancement prévu en 2025 d'une nouvelle offre, et d'accélérer la souscription en habitation et en prévoyance individuelle.

Dans l'optique d'améliorer l'efficacité opérationnelle et les taux de conversion de devis en contrats, la digitalisation des parcours de vente sera renforcée.

Sur le marché des professionnels et de l'entreprise, l'objectif est d'accompagner les clients dans leurs projets notamment avec le développement de l'épargne salariale et de l'épargne retraite.

À l'international, l'ambition est de déployer le modèle de bancassurance du groupe avec Beobank en Belgique et Targobank en Allemagne, où le début de la commercialisation des contrats en assurance des emprunteurs et en assurance vie est prévu en phase pilote pour le second semestre 2025. En parallèle, l'objectif est de poursuivre le développement de la filiale d'assurance luxembourgeoise du GACM.

Fait à Strasbourg, le 21 mars 2025.

GLOSSAIRE

BBA ou GMM : *Building Block Approach* ou *General Measurement Model*, modèle général applicable à tous les contrats d'assurance à l'exception des contrats participatifs directs.

BE : *Best Estimate* ou meilleure estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

Chiffre d'affaires : Primes émises des sociétés d'assurance consolidées. (indicateur non GAAP)

Collecte brute : primes collectées sur les contrats d'assurance-vie. (indicateur non GAAP)

Collecte nette : collecte brute diminuée du montant des prestations. La décomposition entre le fonds euro et les supports UC tient compte des arbitrages. (indicateur non GAAP)

CSM : *Contractual Service Margin* ou marge sur services contractuels. Elle représente le bénéfice non acquis pour un groupe de contrats d'assurance, c'est-à-dire la valeur actuelle des bénéfices futurs. Elle est amortie en « produits des activités d'assurance » sur la période de couverture des contrats, au fur et à mesure que la compagnie fournit des services aux assurés. La CSM d'un groupe de contrats ne peut pas être négative, tout montant négatif des flux de trésorerie d'exécution en début ou en cours de contrat est immédiatement constaté en résultat de service d'assurance au travers de la composante de perte.

Décomptabilisation des instruments financiers : correspond aux plus et moins-values de cession des actifs financiers.

Écarts d'expérience : différence entre la charge de sinistres et de frais attendue à l'ouverture et la charge comptabilisée en fin de période.

Méthode du taux d'intérêt effectif : cette méthode sert au calcul du coût amorti de l'actif financier ou du passif financier ainsi qu'à l'imputation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts afin qu'ils soient comptabilisés en résultat net dans la période pertinente. Le coût amorti intègre l'amortissement des primes et décotes, ainsi que les frais d'acquisition, s'ils sont significatifs. Les intérêts courus et échus ainsi que les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat

OCI : *Other Comprehensive Income* ou autres éléments du résultat global. Il intègre les produits et charges qui impactent directement les capitaux propres, sans passer par le compte de résultat.

PAA : *Premium Allocation Approach*, méthode simplifiée de comptabilisation applicable sur option notamment aux contrats d'assurance annuels à tacite reconduction.

Pertes de valeur liées au crédit : mécanisme de dépréciation prospective qui remplace les différents mécanismes de pertes avérées qui prévalaient sous IAS 39

(*Impairment*). Ces pertes ne concernent que les instruments financiers de dette simples catégorisés en juste valeur par les capitaux propres ou en coût amorti.

Pertes et reprises de pertes futures : dotations à la composante de perte lors du passage en onérosité d'un portefeuille, et mouvements ultérieurs en cas de révision d'hypothèses (aggravation ou atténuation de la perte).

PPE : Provision pour Participation aux Excédents, montant provisionné dans le but d'ajuster ou réguler les taux de rendement servis aux assurés des contrats en euros, et qui doit être reversé dans un délai de huit ans. Il s'agit d'une disposition obligatoire pour toutes les sociétés d'assurance-vie. (indicateur non GAAP)

RA : *Risk Adjustment* ou ajustement au titre du risque non financier. Il reflète la rémunération requise par le GACM pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier lorsque le GACM exécute des contrats d'assurance.

Ratio combiné des assurances de biens : rapport entre la charge des activités d'assurance, les autres produits et charges d'assurance (part des frais non rattachables et des autres produits et charges affectés au résultat d'assurance des assurances de biens) et le résultat des activités de réassurance d'une part, et le produit des activités d'assurance d'autre part, composé pour les contrats modélisés selon le modèle PAA principalement des primes acquises (indicateur alternatif de performance).

Ratio Solvabilité 2 : ratio évalué en ramenant le niveau de fonds propres éligibles du bilan prudentiel Solvabilité 2 au SCR (*Solvency Capital Requirement* ou Capital de Solvabilité Requis) qui correspond au besoin de capitaux propres. Le SCR est calculé selon la formule standard de l'EIOPA. Aucune mesure transitoire n'est utilisée. (indicateur non GAAP)

Résultat d'assurance : résultat des activités d'assurance tel qu'il figure au compte de résultat, auquel sont ajoutés les frais de gestion non rattachables liés aux activités d'assurance, une partie des autres produits et charges d'exploitation, et duquel est retraité le montant de l'écart d'expérience sur les commissions sur encours et de rétrocessions en assurance-vie. En effet, ce dernier est neutralisé en résultat financier, et n'a donc aucune incidence sur le résultat net du GACM (indicateur alternatif de performance).

Résultat financier : résultat financier net tel qu'il apparaît dans le compte de résultat, duquel est retiré le montant qui neutralise l'écart d'expérience sur les commissions sur encours et de rétrocessions en assurance-vie figurant dans le résultat des activités d'assurance (indicateur alternatif de performance).

Taux servi moyen : moyenne pondérée des taux de rendement accordés par l'assureur sur les contrats d'assurance-vie (indicateur non GAAP)

VFA : *Variable Fee Approach*, modèle applicable aux contrats participatifs directs.